



États financiers audités
pour les exercices terminés les
31 juillet 2019 et 2018

Audited Financial Statements
for the years ended
July 31, 2019 and 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3-7
États de la situation financière	8
États du résultat net et du résultat global	9
États des variations des capitaux propres	10-11
Tableaux des flux de trésorerie	12-13
Notes complémentaires aux états financiers	14 à/to 65

Table of Contents

Independent Auditor's Report
Statements of Financial Position
Statements of Loss and Comprehensive Loss
Statements of Changes in Equity
Statements of Cash Flows
Notes to Financial Statements



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stelmine Canada Ltée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société STELMINE CANADA LTÉE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 juillet 2019 et au 31 juillet 2018, et les états des résultats nets et du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 juillet 2019 et au 31 juillet 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la société n'a pas généré de revenus, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Comme il est indiqué à la note 2, cet événement ou situation, conjugué aux autres questions exposées dans la note 2, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of Stelmine Canada Ltd.

Opinion

We have audited the financial statements of STELMINE CANADA LTD. (the Company), which comprise the statement of financial position as at July 31, 2019 and July 31, 2018, and the statement of loss and comprehensive loss, statement of changes in equity and statement of cash flows for the years then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at July 31, 2019 and July 31, 2018, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Material Uncertainty Related to Going Concern

Without qualifying our opinion, we draw attention to Note 2 to the financial statements, which indicates the Company has not yet generated income or cash flows from its operations. As stated in Note 2, these events or conditions, along with other matters as set forth in Note 2, indicate that a material uncertainty exists that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Other Information

Management is responsible for the other information. The other information comprises the Management discussion and analysis for the year ended July 31, 2019 but does not include the financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Luc Dubé, CPA auditeur, CA.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Luc Dubé, CPA auditor, CA.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal,
le 22 novembre 2019

¹Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique
no A115197

Montreal,
November 22, 2019

¹by CPA auditor, CA, public accountancy permit
No. A115197

Stelmine Canada Ltée
États de la situation financière
Aux 31 juillet 2019 et 2018
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Financial Position
As at July 31, 2019 and 2018
In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2019 \$	31 juillet / July 31, 2018 \$	
ACTIF				ASSETS
Courant				Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie		98 891	250 496	Cash and cash equivalents
Trésorerie affectée à l'exploration	20	81 050	577 311	Cash reserved for exploration
Taxes de vente à recevoir		9 769	42 141	Sales taxes receivable
Crédits d'impôts à recevoir		-	158 899	Tax credits receivable
Frais payés d'avance		22 450	50 801	Prepaid expenses
		<u>212 160</u>	<u>1 079 648</u>	
Non courant				Non-current
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	1 912 015	1 529 308	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles	8	2 134	3 048	Fixed assets
Total de l'actif		<u>2 126 309</u>	<u>2 612 004</u>	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
Courant				Current
Fournisseurs et autres créditeurs	9	101 592	257 661	Trade and other payables
Total du passif		<u>101 592</u>	<u>257 661</u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-actions		6 991 039	6 991 039	Share capital
Bons de souscription		21 716	321 766	Warrants
Surplus d'apport		2 249 042	1 886 942	Contributed surplus
Déficit		(7 237 080)	(6 845 404)	Deficit
Total des capitaux propres		<u>2 024 717</u>	<u>2 354 343</u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u>2 126 309</u>	<u>2 612 004</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

s. Isabelle Proulx

Isabelle Proulx
Présidente et Chef de la direction
President and Chief Executive Officer

s. Julie Lemieux

Julie Lemieux
Chef de la direction financière
Chief Financial Officer

Stelmine Canada Ltée**États du résultat net et du résultat global**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2019 et 2018
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.**Statements of Loss and Comprehensive Loss**

For the years ended July 31, 2019 and 2018
In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2019 \$	31 juillet / July 31, 2018 \$	
DÉPENSES				EXPENSES
Paiements fondés sur des actions	12.1	62 050	202 181	Share-based payments
Honoraires de consultation		3 000	35 901	Consulting fees
Honoraires professionnels		65 817	64 855	Professional fees
Loyer		17 988	10 533	Rent
Amortissement des immobilisations corporelles	8	914	1 305	Depreciation of fixed assets
Frais généraux d'administration		299 978	298 941	General administrative expenses
Inscription, registrariat et information aux actionnaires		27 165	46 037	Registration, listing fees and shareholders' information
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	44 886	16 292	Write-off of exploration and evaluation assets
Impôt de la partie XII.6 (recouvré)		-	(30 717)	Part XII.6 Taxes (recovered)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(521 798)	(645 328)	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôt différé	15	(130 122)	(125 406)	Deferred income taxes
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		<u>(391 676)</u>	<u>(519 922)</u>	NET LOSS AND TOTAL COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	14	<u>(0,01)</u>	<u>(0,02)</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée**États des variations des capitaux propres**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2019 et 2018

En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.**Statements of Changes in Equity**

For the years ended July 31, 2019 and 2018

In Canadian dollars

	Notes	Nombre d'actions / Number of shares	Capital- actions / Share capital \$	Bons de souscription / Warrants \$	Surplus d'apport / Contributed surplus \$	Déficit / Deficit \$	Total des capitaux propres / Total equity \$	
Solde au 1er août 2018		29 648 645	6 991 039	321 766	1 886 942	(6 845 404)	2 354 343	Balance as at August 1st, 2018
Placements privés		-	-	-	-	-	-	Private placements
Placements privés accréditifs		-	-	-	-	-	-	Flow-through private placements
Gain reporté relatif à l'émission d'actions accréditives		-	-	-	-	-	-	Deferred gain for the flow-through private placement
Paiements fondés sur des actions	12.1	-	-	-	62 050	-	62 050	Share-based payments
Émission pour l'acquisition de titres miniers		-	-	-	-	-	-	Issuance on acquisition of claims
Frais d'émission d'actions		-	-	-	-	-	-	Issuance cost of shares
Bons de souscription expirés	11.2	-	-	(300 050)	300 050	-	-	Expired warrants
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(391 676)	(391 676)	Net loss and total comprehensive loss for the period
Solde au 31 juillet 2019		<u>29 648 645</u>	<u>6 991 039</u>	<u>21 716</u>	<u>2 249 042</u>	<u>(7 237 080)</u>	<u>2 024 717</u>	Balance as at July 31, 2019

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée
États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2019 et 2018

En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Changes in Equity

For the years ended July 31, 2019 and 2018

In Canadian dollars

	Notes	Nombre d'actions / Number of shares	Capital- actions / Share capital \$	Bons de souscription / Warrants \$	Surplus d'apport / Contributed surplus \$	Déficit / Deficit \$	Total des capitaux propres / Total equity \$	
Solde au 1er août 2017		21 926 052	5 566 717	363 244	1 623 317	(6 325 482)	1 227 796	Balance as at August 1st, 2017
Placements privés	11.1(c)	3 730 000	724 284	21 716	-	-	746 000	Private placements
Placements privés accréditifs	11.1(b) (d)	3 642 593	952 788	-	-	-	952 788	Flow-through private placements
Gain reporté relatif à l'émission d'actions accréditives		-	(271 885)	-	-	-	(271 885)	Deferred gain for the flow- through private placement
Paiements fondés sur des actions	12.1	-	-	-	200 431	-	200 431	Share-based payments
Émission pour l'acquisition de titres miniers	11.1(a)	350 000	105 000	-	-	-	105 000	Issuance on acquisition of claims
Frais d'émission d'actions	11.1(e)	-	(85 865)	-	-	-	(85 865)	Issuance cost of shares
Bons de souscription expirés		-	-	(63 194)	63 194	-	-	Expired warrants
Perte nette et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(519 922)	(519 922)	Net loss and total comprehensive loss for the period
Solde au 31 juillet 2018		29 648 645	6 991 039	321 766	1 886 942	(6 845 404)	2 354 343	Balance as at July 31, 2018

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée**Tableaux des flux de trésorerie**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2019 et 2018
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.**Statements of Cash Flows**

For the years ended July 31, 2019 and 2018
In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2019 \$	31 juillet / July 31, 2018 \$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et résultat global de l'exercice		(391 676)	(519 922)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Paiements fondés sur des actions	12.1	62 050	202 181	Share-based payments
Amortissement des immobilisations corporelles	8	914	1 305	Depreciation of fixed assets
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	44 886	16 292	Write-off of exploration and evaluation assets
Impôt de la partie XII.6 (recouvré)		-	(30 717)	Part XII.6 taxes (recovered)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		-	-	Loss on disposal of fixed assets
Impôt différé	15	(130 122)	(125 406)	Deferred income taxes
Variations nettes des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	16	689 936	(628 788)	Net changes in non-cash operating working capital items
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>275 988</u>	<u>(1 085 055)</u>	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Acquisition de droits miniers	7	(42 025)	(103 594)	Acquisition of mining rights
Augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation	7	(496 261)	(653 451)	Increase in exploration and evaluation assets
Crédits d'impôt	7	110 693	-	Tax credits
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(427 593)</u>	<u>(757 045)</u>	Cash flows from investing activities

Stelmine Canada Ltée**Tableaux des flux de trésorerie**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2019 et 2018
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.**Statements of Cash Flows**

For the years ended July 31, 2019 and 2018
In Canadian dollars

		31 juillet / July 31, 2019	31 juillet / July 31, 2018	
		\$	\$	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Placements privés	11.1(c)	-	746 000	Private placements
Placements privés accreditifs	11.1(b) (d)	-	952 788	Flow-through private placements
Frais d'émission d'actions		-	(85 865)	Issuance cost of shares
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-	1 612 923	Cash flows from financing activities
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(151 605)	(229 177)	Net change in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		250 496	479 673	Cash and cash equivalents, beginning of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		98 891	250 496	Cash and cash equivalents, end of year

La trésorerie et équivalents de trésorerie est composée de l'encaisse.

Cash and cash equivalents consist of cash on hand.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de Stelmine Canada Ltée (ci-après la «Société») consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2019, la Société présentait un déficit cumulé de 7 237 080 \$ (6 845 404 \$ au 31 juillet 2018).

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

1. NATURE OF ACTIVITIES

The activities of Stelmine Canada Ltd. (hereinafter the "Company") include the acquisition, exploration, production, development and, where applicable, operation of mining properties.

2. GOING CONCERN

The financial statements have been prepared on the basis of the going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the ordinary course of business.

Given that the Company has not yet found a property that contains economically recoverable mineral deposits, the Company has not yet generated income or cash flows from its operations. As at July 31, 2019, the Company has a retained deficit of \$7,237,080 (\$6,845,404 as at July 31, 2018).

The Company's ability to continue its operations is dependent upon its ability to raise additional financing to further explore its mineral properties. Although the Company has managed to fund its exploration programs in the past, there is no guarantee that it will manage to obtain additional financing in the future.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate. These adjustments could be significant.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 5 avril 2005. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 8255, boul. Henri-Bourassa, bureau 230, Québec, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole STH.

Les états financiers de la Société ont été établis en fonction des Normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont présentées en dollars canadiens.

Les états financiers de l'exercice de présentation de l'information financière terminée le 31 juillet 2019 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 22 novembre 2019.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

L'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en juin 2016. Les modifications visent à fournir des indications sur la comptabilisation : de l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net pour satisfaire aux obligations relatives à la retenue d'impôt à la source; d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

3. GENERAL INFORMATION AND COMPLIANCE WITH IFRS

The Company was incorporated under the *Canada Business Corporations Act* on April 5, 2005. The address of its registered office and its principal place of business is 8255, boul. Henri-Bourassa, office 230, Quebec, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol STH.

The Company's financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and interpretations as approved by the International Accounting Standards Board (IASB) and are presented in Canadian dollars.

The financial statements for the reporting year ended July 31, 2019 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on November 22, 2019.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

4.1 New and revised standards that are effective

IFRS 2 Share-based Payment

IFRS 2 *Share-based Payment* has been revised to incorporate amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in June 2016. The amendments provide guidance on the accounting for: the effects of vesting and non-vesting conditions on the measurement of cash-settled share-based payments; share-based payment transactions with a net settlement feature for withholding tax obligations; and a modification to the terms and conditions of a share-based payment that changes the classification of the transaction from cash-settled to equity-settled. The retrospective application of these amendments had no impact on the Company's profit or loss or financial position.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur (suite)

IFRS 9, Instruments financiers

La Société a adopté au 1er janvier 2018 l'IFRS 9, Instruments financiers. Cette norme met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle prévoit un nouveau modèle de couverture qui augmente la portée des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et aligne davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. L'IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, et remplace les multiples règles de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. L'approche de l'IFRS 9 se fonde sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers ont été reportées dans l'IFRS 9. Elle modifie également le modèle de dépréciation en appliquant un nouveau modèle fondé sur les «pertes sur créances attendues» pour le calcul de la dépréciation.

Les modifications clés apportées aux principales méthodes comptables de la Société résultant de l'adoption de l'IFRS 9 sont résumées ci-dessous et détaillées à la note 5.3.

(i) Classement des actifs financiers et des passifs financiers

Selon l'IFRS 9, la Société doit classer les actifs financiers comme ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement est en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'IFRS 9 élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » qui existaient selon l'IAS 39. De plus, lorsqu'un contrat hybride comporte un contrat hôte qui est un actif entrant dans le champ d'application de la présente norme, l'entité doit déterminer le classement de l'actif financier à l'intégralité du contrat hybride. L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'effet significatif sur les principales méthodes comptables de la Société pour les passifs financiers.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.1 New and revised standards that are effective (continued)

IFRS 9, Financial Instruments

The Company adopted IFRS 9 Financial Instruments as at January 1, 2018. The standard sets out new requirements for the classification and measurement of financial assets and liabilities. It provides a new hedging model that broadens the scope of hedged items eligible for hedge accounting and aligns hedge accounting more closely with risk management. IFRS 9 uses a single approach to determine whether a financial asset is measured at amortized cost or fair value, replacing the multiple rules in IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement. The approach in IFRS 9 is based on how an entity manages its financial instruments and the contractual cash flow characteristics of the financial assets. Most of the requirements in IAS 39 for classification and measurement of financial liabilities were carried forward in IFRS 9. The standard also amends the impairment model by applying a new "expected credit loss" impairment model.

The key changes to the Company's significant accounting policies resulting from the adoption of IFRS 9 are summarized below and detailed in Note 5.3

(i) Classification of financial assets and financial liabilities

Under IFRS 9, the Company must classify financial assets as subsequently measured at amortized cost, fair value through other comprehensive income or fair value through profit or loss. The classification is based on both the entity's business model for managing the financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial asset. IFRS 9 eliminates the "held to maturity", "loans and receivables" and "available for sale" categories that existed under IAS 39. In addition, when a hybrid contract contains a host that is an asset within the scope of this standard, the entity must apply the classification of the financial asset to the entire hybrid contract. The adoption of IFRS 9 had no material effect on the Company's significant accounting policies for financial liabilities.

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur (suite)

IFRS 9, Instruments financiers (suite)

(ii) Dépréciation

L'IFRS 9 remplace le modèle de «perte de crédit subie» de l'IAS 39 avec un modèle de «perte de crédit attendue». Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais non aux instruments de capitaux propres. Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées plus tôt que selon l'IAS 39.

(iii) Transition

Les modifications apportées aux principales méthodes comptables résultant de l'adoption de l'IFRS 9 ont été appliquées rétrospectivement.

(iv) Classement et évaluation des actifs financiers et passifs financiers

Le tableau qui suit résume les changements en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers et passifs financiers de la Société à la suite de l'adoption de l'IFRS 9 au 1er janvier 2018.

Actifs / Passifs financiers	Classement selon IAS 39	Classement selon IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Fournisseurs et autres créditeurs	Autres passifs	Coût amorti

Les modifications apportées aux principales méthodes comptables résultant de l'adoption de l'IFRS 9 ont été appliquées rétrospectivement. L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas entraîné d'ajustements à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Seul le classement a été modifié, les valeurs comptables sont restées identiques.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.1 New and revised standards that are effective (continued)

IFRS 9, Financial Instruments (continued)

(ii) Impairment

IFRS 9 replaces the "incurred credit loss" model in IAS 39 with an "expected credit loss" model. The new impairment model applies to financial assets measured at amortized cost and debt instruments measured at fair value through other comprehensive income, but not to equity instruments. Under IFRS 9, credit losses are accounted for earlier than under IAS 39.

(iii) Transition

The changes to the significant accounting policies resulting from the adoption of IFRS 9 were applied retrospectively.

(iv) Classification and measurement of financial assets and financial liabilities

The following table summarizes the changes in classification and measurement of the Company's financial assets and financial liabilities following the adoption of IFRS 9 as at January 1st, 2018.

Financial assets/liabilities	Classification in accordance with IAS 39	Classification in accordance with IFRS 9
Cash and cash equivalents	Loans and receivables	Amortized cost
Trade and other payables	Other liabilities	Amortized cost

The adoption of IFRS 9 did not result in adjustments to the measurement of financial assets and financial liabilities. Only the classification was changed, the book values remained the same.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que sur les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative IFRS 9 Instruments financiers a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en octobre 2017. Les modifications précisent que les actifs financiers qui rempliraient la condition voulant que leurs flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts si ce n'était d'une clause de remboursement anticipé peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les conditions requises sont réunies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

Cette nouvelle norme, publiée par l'International Accounting Standards Board en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue respectifs du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company

At the date of authorization of these financial statements, certain new standards, amendments and interpretations to existing standards have been issued but are not yet effective, and have not been adopted early by the Company.

Management anticipates that all of the applied pronouncements will be adopted in the Company's accounting policies for the first period beginning after the effective date of the pronouncement. Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's financial statements is provided below. Certain other new standards and interpretations have been issued but are not expected to have a material impact on the Company's financial statements.

IFRS 9, Financial Instruments

Prepayment Features with Negative Compensation (Amendments to IFRS 9) IFRS 9 Financial Instruments has been revised to incorporate amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in October 2017. The amendments clarify that a financial asset that would otherwise have contractual cash flows that are solely payments of principal and interest but do not meet that condition only as a result of a prepayment feature with negative compensation, may be measured at amortized cost or at fair value through other comprehensive income when eligibility conditions are met. The amendments are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2019.

IFRS 16, Leases

This new standard, issued by the International Accounting Standards Board in January 2016, sets out the principles for the recognition, measurement, presentation and disclosure of leases for both the lessee and the lessor. The new standard introduces a single lessee accounting model that requires the recognition of all assets and liabilities arising from a lease.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

IFRS 16, Contrats de location (suite)

La nouvelle norme annule et remplace les dispositions d'IAS 17 Contrats de location, d'IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, de SIC-15 Avantages dans les contrats de location simple et de SIC-27 Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.

Les principaux éléments de la nouvelle norme sont les suivants :

- L'entité identifie comme un contrat de location tout contrat qui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.
- Le preneur comptabilise un élément d'actif au titre du droit d'utilisation du bien loué et un élément de passif au titre de l'obligation d'effectuer les paiements de loyers. Des exceptions sont prévues pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.
- L'élément d'actif est initialement évalué au coût, puis amorti comme les immobilisations corporelles. L'élément de passif est initialement évalué à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés.
- Dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, le preneur présente la charge d'intérêts sur l'obligation locative séparément de la dotation aux amortissements pour l'élément d'actif au titre du droit d'utilisation.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company

IFRS 16, Leases (continued)

The new standard supersedes the requirements in IAS 17 Leases, IFRIC 4 Determining whether an Arrangement contains a Lease, SIC-15 Operating Leases – Incentives, and SIC-27 Evaluating the Substance of Transactions Involving the Legal Form of a Lease.

The main features of the new standard are as follows:

- An entity identifies as a lease a contract that conveys the right to control the use of an identified asset for a period of time in exchange for consideration.
- A lessee recognizes an asset representing the right to use the leased asset, and a liability for its obligation to make lease payments. Exceptions are permitted for short-term leases and leases of low-value assets.
- A lease asset is initially measured at cost, and is then depreciated similarly to property, plant and equipment. A lease liability is initially measured at the present value of the unpaid lease payments.
- A lessee presents interest expense on a lease liability separately from depreciation of a lease asset in the statement of profit or loss and other comprehensive income.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

IFRS 16, Contrats de location (suite)

- Le bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple ou en contrats de location-financement et de les comptabiliser en conséquence.
- Le bailleur fournit des informations plus étoffées sur les risques auxquels il est exposé, en particulier le risque lié à la valeur résiduelle.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Une application anticipée est permise pour les entités qui appliquent également IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux, élaborée par l'IFRS Interpretations Committee afin de clarifier la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôts inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

5.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company (continued)

IFRS 16, Leases (continued)

- A lessor continues to classify its leases as operating leases or finance leases, and to account for them accordingly.
- A lessor provides enhanced disclosures about its risk exposure, particularly exposure to residual-value risk.

The new standard is effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2019. Earlier application is permitted for entities that also apply IFRS 15 Revenue from Contracts with Customers.

IFRIC 23, Tax Treatment Uncertainty

In June 2017, the IASB issued IFRIC 23, Uncertainty relating to tax treatment, prepared by the IFRS Interpretations Committee to clarify the accounting for uncertainties over income tax treatments.

The interpretation applies to the determination of taxable income (tax loss), tax values, unused tax losses, unused tax credits and tax rates when there is doubt as to income tax treatments to be used in accordance with IAS 12. The new standard is effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2019.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

5.1 Overall considerations

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

5.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers ont été présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

5.3 Instruments financiers

À la suite de l'adoption initiale de l'IFRS 9 comme il est décrit à la note 4.1, la Société a mis à jour sa méthode comptable comme suit :

i) Comptabilisation et évaluation initiale

La Société comptabilise initialement un actif financier ou un passif financier à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante, un actif financier ou un passif financier est mesuré initialement à la juste valeur. Si l'actif financier ou le passif financier n'est pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier ou du passif financier. Les créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction.

ii) Classement et évaluation ultérieure - Actifs financiers non dérivés

À la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés subséquemment à la comptabilisation initiale, à moins que la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

5.2 Functional and presentation currency

The financial statements are presented in Canadian currency, which is also the functional currency of the Company.

5.3 Financial instruments

Following the initial adoption of IFRS 9 as described in Note 4.1, the Company updated its accounting policy as follows:

i) Recognition and initial measurement

The Company initially recognizes a financial asset or a financial liability on the date it becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Except for trade receivables that do not contain a significant financing component, a financial asset or financial liability is initially measured at fair value. If a financial asset or financial liability is not subsequently recognized at fair value through profit or loss, the initial measurement includes transaction costs that are directly attributable to the acquisition or issue of the financial asset or financial liability. Trade receivables that do not contain a significant financing component are initially recognized at their transaction price.

ii) Classification and subsequent measurement - Non-derivative financial assets

On initial recognition, the Company classifies its financial assets as subsequently measured at amortized cost, fair value through other comprehensive income or fair value through profit or loss on the basis of the Company's business model for managing financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial assets.

Financial assets are reclassified subsequently to their initial recognition when, and only when, the Company changes its business model for managing financial assets.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme actifs financiers évalués au coût amorti. Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur, si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers dans l'intention d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

Les revenus d'intérêts, les gains ou pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Société n'a aucun actif financier de cette catégorie. Un actif financier est ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement particulier en instruments de capitaux propres qui serait autrement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

Financial assets measured at amortized cost

The Company classifies cash and cash equivalents as financial assets measured at amortized cost. A financial asset is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment losses, if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

Interest income, foreign exchange gains or losses, and impairment losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Financial assets measured at fair value through other comprehensive income (loss)

The Company does not have any financial asset in this category. A financial asset is subsequently measured at fair value through other comprehensive income (loss) if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

The Company may make an irrevocable election at initial recognition for particular investments in equity instruments that would otherwise be measured at fair value through profit or loss to present subsequent changes in fair value in other comprehensive loss. This election is made for each separate investment.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les intérêts selon la méthode du taux effectif, les gains et pertes de change et les gains ou pertes de valeur sont comptabilisés dans le résultat net. Les autres profits ou pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net à titre d'ajustement de reclassement.

Pour les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net, à moins que le dividende constitue la récupération d'une partie du coût du placement. Les gains ou les pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ils ne sont jamais reclassés en résultat net.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

La Société n'a aucun actif financier de cette catégorie. Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ceci inclut tous les actifs financiers dérivés. La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci sur des bases différentes.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les profits ou pertes, notamment les produits d'intérêts ou les revenus de dividendes, sont comptabilisés dans le résultat.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

These assets are subsequently measured at fair value. For debt instruments measured at fair value through other comprehensive income (loss), interest calculated using the effective interest method, foreign exchange gains and losses, and impairment gains or losses are recognized in profit or loss. Other gains or losses are recognized in other comprehensive loss. When the financial asset is derecognized, the cumulative gain or loss previously recognized in other comprehensive income is reclassified to profit or loss as a reclassification adjustment.

For equity instruments measured at fair value through other comprehensive income (loss), dividends are recognized in profit or loss, unless the dividend represents a recovery of part of the cost of the investment. Gains or losses are recognized in other comprehensive loss and are never reclassified to profit or loss.

Financial assets measured at fair value through profit or loss

The Company does not have any financial asset in this category. All financial assets not classified as measured at amortized cost or fair value through other comprehensive loss are measured at fair value through profit or loss. This includes all derivative financial assets. The Company may, at initial recognition, irrevocably designate a financial asset as measured at fair value through profit or loss if doing so eliminates or significantly reduces a measurement or recognition inconsistency that would otherwise arise from measuring assets or liabilities or recognizing the gains and losses on them on different bases.

These assets are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest income or dividend income, are recognized in profit or loss.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

iii) Classement et évaluation ultérieure – Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti ou comme passifs financiers évalués à la juste valeur.

Passifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créiteurs comme passifs financiers évalués au coût amorti. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains ou pertes de change sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un passif financier dérivé, ou s'il est désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués ultérieurement à la juste valeur, et les profits ou pertes, notamment les charges d'intérêts, sont comptabilisés dans le résultat net.

iv) Décomptabilisation

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans le cadre d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais où elle ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert par la Société sont comptabilisés en tant qu'actif ou que passif distinct.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

iii) Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial liabilities

Financial liabilities are classified as financial liabilities measured at amortized cost or as financial liabilities measured at fair value.

Financial liabilities measured at amortized cost

The Company currently classifies trade and other payables as financial liabilities measured at amortized cost. A financial liability is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Interest expense and foreign exchange gains or losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Financial liabilities measured at fair value through profit or loss

Financial liabilities are classified as measured at fair value through profit or loss if they are held for trading, are derivative financial liabilities or are designated as such on initial recognition. Financial liabilities at fair value through profit or loss are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest expense, are recognized in profit or loss. The Company does not have any financial liability in this category.

iv) Derecognition

Financial assets

The Company derecognizes a financial asset when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire or when the Company transfers contractual rights to receive the cash flows of the financial asset in a transaction where substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset have been transferred or in a transaction where the Company neither transfers nor retains substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset but does not retain control of the asset. Any rights and obligations created or retained in the transfer by the Company are recognized as separate assets or liabilities.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, est annulée ou expirée.

La Société décomptabilise également un passif financier lorsqu'il y a modification substantielle des conditions du passif financier existant ou d'une partie du passif financier existant. Dans cette situation, un nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisé à sa juste valeur, et la différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie d'un passif financier éteint et le nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisée en résultat net.

v) Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société utilise une matrice pour déterminer les pertes attendues sur la durée de vie pour les créances clients.

La Société utilise les tendances historiques de la probabilité de défaut, le moment des recouvrements et le montant de la perte subie, qu'elle ajuste selon le jugement de la direction quant à savoir si la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles sont telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être plus élevées ou moins élevées que portent à croire les tendances historiques.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans les résultats nets et portées en diminution des autres débiteurs dans un compte de perte de valeur.

5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse. Les fonds devant être consacrés à l'exploration en vertu de restrictions fiscales imposées dans le cadre de placements

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

Financial liabilities

The Company derecognizes a financial liability when the obligation specified in the contract is discharged, cancelled or expires.

The Company also derecognizes a financial liability when there is a substantial modification of the terms of an existing financial liability or a part of it. In this situation, a new financial liability under the new terms is recognized at fair value, and the difference between the carrying amount of the financial liability or a part of the financial liability extinguished and the new financial liability under the new terms is recognized in profit or loss.

v) Impairment of financial assets

The Company recognizes a loss allowance for expected credit losses on financial assets measured at amortized cost or fair value through other comprehensive income. The Company uses a matrix to determine the lifetime expected credit losses for trade receivables.

The Company uses historical patterns for the probability of default, the timing of collection and the amount of the incurred credit loss, which is adjusted based on management's judgment about whether current economic conditions and credit terms are such that actual losses may be higher or lower than what the historical patterns suggest.

The amount of the impairment loss on a financial asset measured at amortized cost is the difference between the asset's carrying amount and the present value of estimated future cash flows discounted at the asset's original effective interest rate. Losses are recognized in profit or loss, and applied against trade and other receivables through a loss allowance account.

5.4 Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash on hand. Funds to be spent on exploration under tax restrictions through flow-through investments are excluded from cash and cash equivalents and are

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie
(suite)

accréditifs sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie et sont présentés distinctement dans les actifs courants. La trésorerie affectée à l'exploration représente le produit de financements accréditifs non dépensés.

5.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des exercices présentés.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

5.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier*. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

5.7 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.4 Cash and cash equivalents (continued)

presented separately in current assets. Cash for exploration represents unspent funds from flow-through financing.

5.5 Basic and diluted net loss per share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to ordinary shareholders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the years presented.

The diluted loss per share is calculated by adjusting the loss attributable to the ordinary shareholders of the Company and the weighted outstanding average number of ordinary shares, by all the potentially dilutive ordinary shares, which include options and warrants. For the purpose of this calculation, dilutive potential ordinary shares are deemed to have been converted into ordinary shares at the average market price at the beginning of the year or, if later, at the date of issue of the potential ordinary shares.

5.6 Tax credits receivable and refundable rights

The Company is entitled to refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties for losses under the *Mining Tax Act*. These tax credits are recognized as a reduction of the exploration costs incurred based on the estimates made by management. The Company records these tax credits when there is reasonable assurance with regards to collection and assessments and that the Company will comply with the conditions associated with them.

5.7 Exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of initial search for mineral deposits before the technical feasibility and commercial viability of extracting a resource are demonstrable. Costs incurred before the legal rights to undertake exploration and evaluation activities are obtained are recognized in profit or loss when they are incurred.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.7 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le décapage, l'échantillonnage ainsi que les activités en lien avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (se reporter à la note 5.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Lors de la disposition d'une propriété minière, le produit de la vente est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte au résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (se reporter à la note 5.10), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.7 Exploration and evaluation assets
(continued)

Once the legal rights to undertake exploration and evaluation activities have been obtained, all costs of acquiring mineral rights, options to acquire such rights (options agreement), and expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets.

Expenses related to exploration and evaluation that are capitalized include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, stripping, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. The various costs are capitalized on a property-by-property basis to the cost of the exploration and evaluation asset pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expense is recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or if the mining property is abandoned, the capitalized amount is written down to its recoverable amount (see Note 5.10), the difference being then immediately recognized in profit or loss.

Upon the disposition of a mining property, proceed of disposition is recorded as a reduction of the book value and any surplus or deficit is recorded as a gain or loss in net loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment (see Note 5.10), and any impairment loss is recognized in profit or loss before the reclassification.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.7 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique, ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

5.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction, ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.7 Exploration and evaluation assets
(continued)

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of extracting a mineral resource has been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles of mineral properties may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

5.8 Fixed assets

Fixed assets are recognized at cost less accumulated depreciation and impairment losses.

The cost includes all costs incurred initially to acquire or construct an item of fixed assets, costs directly related to bringing the asset to the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management and costs incurred subsequently to add to or replace part thereof. Recognition of costs in the carrying amount of an item of fixed assets ceases when the asset is in the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management.

Upon the transfer of exploration and evaluation assets to property and equipment under Mining assets under construction, all subsequent expenditures on the construction, installation and completion of equipment and infrastructure facilities are capitalized within Mining assets under construction. When the development stage is completed, all assets included in the Mining assets under construction category are then transferred to Mining assets.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

5.8 Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement de l'équipement informatique est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %, afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net au poste Amortissement des immobilisations corporelles.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

5.9 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges linéairement pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

5.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

5.8 Fixed assets (continued)

Depreciation of computer equipment is recognized on a declining-balance method at the rate 30 %, to write down the cost to its estimated residual value, with a constant charge over the useful life of the asset.

The depreciation expense for each period is recognized in profit or loss within Depreciation of fixed assets.

The residual value, depreciation method, and useful life of each asset are reviewed at least at each financial year-end.

The carrying amount of an item of fixed assets is derecognized on disposal or when no future economic benefits are expected from its use or disposal. The gain or loss arising from derecognition of an item of fixed assets is included in profit or loss when the item is derecognized.

5.9 Operating lease agreements

Leases in which a significant portion of the risks and rewards of ownership are retained by the lessor are classified as operating leases. Payments under an operating lease are recognized as an expense on a straight-line basis over the lease term. Related expenses, such as maintenance and insurance expenses are charged as incurred.

5.10 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

All other individual assets or cash-generating units are reviewed for impairment when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.10 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets (continued)

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash-generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the area has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditure in the area is planned or budgeted;
- No commercially viable deposits have been discovered, and a decision has been made to discontinue exploration in the area;
- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to fixed assets.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value-in-use.

An impairment loss is reversed if the asset or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la Société estime qu'elle exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.11 Provisions and contingent liabilities

Provisions are recognized when present legal or constructive obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources by the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditures required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Company's operations are governed by governmental environmental protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable or impact. As at the reporting date, management believes that the Company's operations are generally in compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will be demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there will be constructive commitment that will have resulted from past events, it will be probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation will be measured with sufficient reliability.

No liability is recognized if an outflow of economic resources as a result of a present obligation is not probable. Such situations are disclosed as contingent liabilities unless the probability of outflow of the resources is reliable.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimates.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et des limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.12 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

Current income tax assets or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

However, since the Company is in the exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amount of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction affects tax or accounting profit.

Deferred tax assets or liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. This is assessed based on the Company's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.12 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Impôts relatifs aux placements accreditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la Société doit transférer son droit aux déductions aux dépenses liées aux activités d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a renoncé à son droit aux déductions fiscales (ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales), un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états de la situation financière diffère de leur base fiscale.

5.13 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions diminué de leurs frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération des options antérieurement comptabilisées au poste Surplus d'apport ou la valeur des bons antérieurement comptabilisés au poste Bons de souscription. Si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.12 Income taxes (continued)

Deferred tax assets or liabilities are offset only when the Company has the right and intention to set off current tax assets or liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax in profit or loss, except where they relate to items that are recognized in other comprehensive loss or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive loss or equity, respectively.

Tax related to flow-through placements

Under the provisions of tax legislation relating to flow-through placements, the Company is required to renounce to its rights to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. When the Company has fulfilled its obligation to transfer its right, which happens when the Company has incurred eligible expenditures and has renounced to its right to tax deductions (or has the intention to renounce to its right to tax deductions), a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statements of financial position and their tax basis.

5.13 Equity

Share capital

Share capital represents the amount received on the issue of shares less their issue expenses. If shares are issued following the exercise of options or warrants, this account also comprises the compensation costs of the options value previously recorded as Contributed surplus or the warrants value previously recorded as Warrants. If shares are issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary asset, they are measured at their fair value according to the quoted price on the day of the conclusion of the agreement.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.13 Capitaux propres (suite)

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée, le cas échéant, dans les autres créditeurs dans les états de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions et les autres créditeurs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres créditeurs.

Lorsque la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles ou lorsque l'obligation d'engager les dépenses admissibles n'est pas respectée, le montant comptabilisé en autres créditeurs est renversé et comptabilisé au résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut la charge de rémunération liée aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options. Lorsque les options sont exercées, la valeur correspondante est transférée au capital-actions. Ce poste inclut également la valeur des bons de souscription échus.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.13 Equity (continued)

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to calculate the fair value of the warrants issued.

Flow-through placements

The issuance of flow-through units represents an issue of ordinary shares and the sale of the right to tax deductions to the investors. When the flow-through units are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented in other payables in the statements of financial position. The proceeds received from flow-through placements are allocated between shares and other payables using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of the existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to other payables.

When the Company has renounced to its right to tax deductions or has the intention to renounce to its right to tax deductions and has incurred the eligible expenditures or when the obligation to incur the eligible expenditures is not met, the amount recognized as other payables is reversed and recognized in profit or loss as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of the eligible expenditures capitalized in the statements of financial position as an asset and their tax bases.

Other elements of equity

Contributed surplus includes charges related to share options until such options are exercised. When share options are exercised, the related compensation cost is transferred to share capital. This account also includes the value of the warrants expired.

Deficit includes all current and prior period retained profits or losses.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des paiements fondés sur des actions à des courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie au cours de la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.14 Equity-settled share-based payments

The Company operates equity-settled share-based payment plans for its eligible directors, employees, and consultants. None of the Company's plans feature any option for cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair value, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the Company measures their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For transactions with employees and others providing similar services, the Company measures the fair value of the services rendered by reference to the fair value of the equity instruments granted.

All equity-settled share-based payments (except for equity-settled share-based payments to brokers) are ultimately recognized as an expense in profit or loss or capitalized as exploration and evaluation assets, depending on the nature of the payment, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect to an equity financing, are recognized as issuance costs of the equity instruments, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to any expense recognized in prior periods if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.15 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il y a un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

6.1 Jugements significatifs de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé puissent se réaliser. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (voir la note 5.12).

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.15 Segment reporting

The Company presents and discloses segmental information based on the internal reports that are regularly reviewed by the chief operating decision makers, i.e., the president and the board of directors. The Company has determined that there is only one operating segment, which is the segment of the exploration and evaluation of mineral resources.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management undertakes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results.

Information about the judgments, estimates and significant assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses are provided below.

6.1 Significant management judgments

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Recognition of deferred tax assets and evaluation of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax asset in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period (see Note 5.12).

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
(suite)

6.1 Jugements significatifs de la direction
(suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre ses activités sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (voir note 5.10).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserves, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.1 Significant management judgments
(continued)

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meet its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances. See Note 2 for more information.

6.2 Estimation uncertainty

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases (see Note 5.10).

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating unit must be estimated.

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recovered from either future exploitation or sale of the property when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and the renewal of permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
(suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation
(suite)

Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse des actifs d'exploration et d'évaluation.

Aux 31 juillet 2019 et 2018, aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés. La direction a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation, car aucun événement n'indique que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable. Elles ont été récemment acquises et la Société est au début de l'exploration sur ses propriétés. La Société a l'intention et la capacité de conserver les propriétés jusqu'à l'obtention de nouveaux financements et à l'achèvement de ses plans d'exploration.

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019, la radiation des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 44 886 \$ (16 292 \$ en 2018). Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 5.10).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Impairment of exploration and evaluation assets
(continued)

If, after expenditures are capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of the expenditures is unlikely, the amounts capitalized are written off in profit or loss in the period in which the new information becomes available.

See Note 7 for the analysis of exploration and evaluation assets.

As at July 31, 2019 and 2018, no impairment tests were performed on properties. Management has determined that there is no need to perform an impairment test as there is no indication that their carrying amount may not be recoverable. They have recently been acquired and the Company is in the early stages of exploration on its properties. The Company has the intention and ability to retain the properties until new financing is obtained and the completion of its exploration plans.

For the year ended July 31, 2019, the write-off of exploration and evaluation assets recognized in profit or loss amounts to \$44,886 (\$16,292 in 2018). No reversal of impairment losses has been recognized for the reporting periods presented.

Impairment of fixed assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases (see Note 5.10).

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
(suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles (suite)

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Il n'y a pas eu de perte de valeur des immobilisations corporelles imputée en résultat pour les exercices terminés les 31 juillet 2019 et 2018.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 11.2 et 12.1).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (voir note 5.12).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Impairment of fixed assets (continued)

In assessing impairment, management estimates the recoverable amount of each asset or cash-generating unit based on expected future cash flows and uses an interest rate to discount them. Estimation uncertainty relates to assumptions about future operating results and the determination of a suitable discount rate.

There was no impairment loss recognized on fixed assets in profit or loss for the years ended July 31, 2019 and 2018.

Share-based payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options and warrants granted, and the time of exercise of those share options and warrants. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model (see Notes 11.2 and 12.1).

Tax credits receivable

The calculation of refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties and investment tax credits involves a certain degree of estimation and judgment in respect of which items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment has been issued by the relevant taxation authority and payment has been received. Differences arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credits, refundable credits on duties and investment tax credits, to exploration and evaluation assets, and income tax expense in future periods (see Note 5.12).

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
(suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (voir note 20).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Provisions and contingent liabilities

Judgments are made as to whether a past event has led to a liability that should be recognized in the financial statements or disclosed as a contingent liability. Quantifying such liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on a number of factors including the nature of the claims or dispute, the legal process and potential amount payable, legal advice received, previous experience and the probability of a loss being realized. Several of these factors are sources of estimation uncertainty (see Note 20).

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	31 juillet/ July 31, 2018	Augmentations / Additions	Crédits d'impôt / Tax credits	Radiations / Write-offs	31 juillet/ July 31, 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Propriété / Property Courcy ^(a)					
Droits miniers / Mining rights	435 179	-	-	-	435 179
Travaux d'exploration / Exploration activities	925 067	368 209	(107 208)	-	1 186 068
	<u>1 360 246</u>	<u>368 209</u>	<u>(107 208)</u>	<u>-</u>	<u>1 621 247</u>
Propriété / Property Vallard ^(b)					
Droits miniers / Mining rights	18 560	-	-	(18 560)	-
Travaux d'exploration / Exploration activities	26 932	-	(606)	(26 326)	-
	<u>45 492</u>	<u>-</u>	<u>(606)</u>	<u>(44 886)</u>	<u>-</u>
Propriété / Property Mercator ^(c)					
Droits miniers / Mining rights	18 709	18 708	-	-	37 417
Travaux d'exploration / Exploration activities	-	22 718	-	-	22 718
	<u>18 709</u>	<u>41 426</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>60 135</u>
Propriété / Property Joubert ^(d)					
Droits miniers / Mining rights	27 023	16 190	-	-	43 213
Travaux d'exploration / Exploration activities	31 938	53 587	(1 900)	-	83 625
	<u>58 961</u>	<u>69 777</u>	<u>(1 900)</u>	<u>-</u>	<u>126 838</u>
Propriété/Property Trieste ^(e)					
Droits miniers / Mining rights	19 154	7 127	-	-	26 281
Travaux d'exploration / Exploration activities	26 746	51 747	(979)	-	77 514
	<u>45 900</u>	<u>58 874</u>	<u>(979)</u>	<u>-</u>	<u>103 795</u>
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	518 625	42 025	-	(18 560)	542 090
Travaux d'exploration / Exploration activities	1 010 683	496 261	(110 693)	(26 326)	1 369 925
	<u>1 529 308</u>	<u>538 286</u>	<u>(110 693)</u>	<u>(44 886)</u>	<u>1 912 015</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	31 juillet/ July 31, 2017	Augmentations / Additions	Crédits d'impôt / Tax credits	Radiations / Write-offs	31 juillet/ July 31, 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Propriété / Property Courcy ^(a)					
Droits miniers / Mining rights	249 748	185 431	-	-	435 179
Travaux d'exploration / Exploration activities	418 789	633 808	(127 530)	-	925 067
	<u>668 537</u>	<u>819 239</u>	<u>(127 530)</u>	<u>-</u>	<u>1 360 246</u>
Propriété / Property Vallard ^(b)					
Droits miniers / Mining rights	18 560	-	-	-	18 560
Travaux d'exploration / Exploration activities	34 581	3 418	(11 067)	-	26 932
	<u>53 141</u>	<u>3 418</u>	<u>(11 067)</u>	<u>-</u>	<u>45 492</u>
Propriété / Property Mercator ^(c)					
Droits miniers / Mining rights	18 709	-	-	-	18 709
Travaux d'exploration / Exploration activities	-	-	-	-	-
	<u>18 709</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>18 709</u>
Propriété / Property Joubert ^(d)					
Droits miniers / Mining rights	15 887	11 136	-	-	27 023
Travaux d'exploration / Exploration activities	31 220	10 709	(9 991)	-	31 938
	<u>47 107</u>	<u>21 845</u>	<u>(9 991)</u>	<u>-</u>	<u>58 961</u>
Propriété/Property Trieste ^(e)					
Droits miniers / Mining rights	7 127	12 027	-	-	19 154
Travaux d'exploration / Exploration activities	31 221	5 516	(9 991)	-	26 746
	<u>38 348</u>	<u>17 543</u>	<u>(9 991)</u>	<u>-</u>	<u>45 900</u>
Propriété / Property Opinaca ^(f)					
Droits miniers / Mining rights	15 612	-	-	(15 612)	-
Travaux d'exploration / Exploration activities	1 000	-	(320)	(680)	-
	<u>16 612</u>	<u>-</u>	<u>(320)</u>	<u>(16 292)</u>	<u>-</u>
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	325 643	208 594	-	(15 612)	518 625
Travaux d'exploration / Exploration activities	516 811	653 451	(158 899)	(680)	1 010 683
	<u>842 454</u>	<u>862 045</u>	<u>(158 899)</u>	<u>(16 292)</u>	<u>1 529 308</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)

a) Courcy, Québec

Droits miniers

La propriété Courcy comprend un total de 393 titres miniers détenus à 100% par Stelmine et d'une superficie de 206 km², située à moins de 100 km à l'ouest de Fermont, Québec.

Le 26 septembre 2017, la Société a décidé de procéder au rachat complet de la participation de 10 % de ses partenaires dans le projet Courcy. En contrepartie du rachat des intérêts de 10 %, ainsi que de l'annulation d'un droit à une royauté de 1,25 % et à la moitié d'un bonus de découverte, la Société a payé la somme de 20 000 \$ et émis 350 000 actions de la Société d'une valeur de 105 000 \$ (note 11.1(a)). Dorénavant, les conditions de l'entente se liront comme suit : une royauté de 0,25 % ainsi qu'un bonus de découverte de 0,50 \$ par once d'or pour des réserves supérieures à 5 000 000 d'onces.

Le 7 décembre 2017, la Société a augmenté la superficie de sa propriété Courcy en procédant à l'acquisition, par désignation sur carte, de 84 nouveaux titres miniers couvrant 43,9 km² pour une contrepartie en trésorerie de 17 818 \$.

Au cours de la période, la Société a renouvelé des titres miniers pour une valeur de 42 613 \$.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué de l'exploration de base telle que de la cartographie géologique, de l'échantillonnage (choisi en surface et en rainurage) et une campagne de décapage pour un montant total de 633 808 \$ se répartissant comme suit: 268 853 \$ (main d'œuvre), 84 013 \$ (sous-traitance), 45 185 \$ (transport), 103 880 \$ (location d'équipement), 21 477 \$ (hébergement), 6 895 \$ (carburant), 47 490 \$ (analyses d'échantillons), 12 410 \$ (levé aérien) et 43 605 \$ (divers).

Au cours de l'exercice, la Société a effectué de l'exploration de base telle que de la cartographie géologique, de l'échantillonnage (choisi en surface et en rainurage) et une campagne de décapage pour un montant total de 368 209 \$ se répartissant comme suit : 133 781 \$ (main d'œuvre), 50 960 \$ (sous-traitance), 61 524 \$ (transport), 59 508 \$ (location d'équipement), 8 579 \$ (hébergement), 8 822 \$ (carburant), 18 370 \$ (analyses d'échantillons) et 26 665 \$ (divers).

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

a) Courcy, Quebec

Mining rights

The Courcy property comprises a total of 393 claims, 100% owned by Stelmine and with an area of 206 km², located less than 100 km west of Fermont, Quebec.

On September 26, 2017, the Company decided to fully buy back the 10 % interest of its partners in the Courcy project. In exchange for the buyback of the interest of 10 % in the Courcy property and cancellation of the right to a 1.25 % royalty and half of a discovery bonus, the Company has paid \$20,000 and issued 350,000 Company shares worth \$105,000 (note 11.1(a)). Henceforth, the terms of the agreement will be read as follows: a 0.25% royalty and a \$ 0.50 discovery bonus per ounce of gold for reserves greater than 5,000,000 ounces.

On December 7, 2017, the Company increased the area of its Courcy property by staked through the MRNQ GESTIM of 84 new claims, covering 43.9 km², for a cash consideration of \$17,818.

During the period, the Company renewed mining claims for a value of \$42,613.

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration such as geological mapping, sampling (surface and channel sampling) and a ground-based stripping campaign for a total amount of \$633,808 divided as follows: \$268,853 (labor), \$84,013 (subcontracting), \$45,185 transportation), \$103,880 (equipment rental), \$21,477 (accommodation), \$6,895 (fuel), \$47,490 (sample analysis), \$12,410 (aerial survey) and \$43,605 (miscellaneous).

During the year, the Company conducted baseline exploration such as geological mapping, sampling (surface and channel sampling) and a ground-based stripping campaign for a total amount of \$368,209 divided as follows: \$133,781 (labor), \$50,960 (subcontracting), \$61,524 (transportation), \$59,508 (equipment rental), \$8,579 (accommodation), \$8,822 (fuel), \$18,370 (sample analysis) and \$26,665 (miscellaneous).

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)

b) Vallard, Québec

Droits miniers

Le 8 février 2017, la Société a acquis par désignation sur carte 100 % de la propriété Vallard formée de 125 titres miniers couvrant 65,2 km² pour une contrepartie en trésorerie de 18 560 \$. Elle est située à moins de 20 km au nord-ouest de la propriété phare Courcy.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué de l'exploration de base pour un total de 3 418 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2019, la Société a radié les droits miniers et les frais d'exploration de cette propriété, les titres miniers étant expirés.

c) Mercator, Québec

Droits miniers

Le 15 février 2017, la Société a acquis par désignation sur carte 100 % de la propriété Mercator formée de 126 titres miniers couvrant 63 km² pour une contrepartie en trésorerie de 18 709 \$. Elle est située en bordure du Bassin métasédimentaire de l'Opinaca.

Au cours de la période, la Société a renouvelé des titres miniers pour une valeur de 18 708 \$.

Travaux d'exploration

Aucun travail n'a été réalisé durant l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 22 718 \$.

d) Joubert, Québec

Droits miniers

La propriété Joubert est formée de 183 titres miniers adjacents détenus à 100% par Stelmine et d'une superficie de 94,8 km². Elle est située à 55 km au nord-est de la mine de diamant Renard qui est accessible par la Route 167, soit près du contact est des sous-provinces de l'Opinaca et La Grande.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

b) Vallard, Quebec

Mining rights

On February 8, 2017, the Company staked through the MRNQ GESTIM 100 % of the Vallard property consisted of a group of 125 claims totalling 65.2 km² for a cash consideration of \$18,560. It is located less than 20 km north-west from its flagship Courcy property.

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$3,418.

During the year ended July 31, 2019, the Company wrote-off the mining rights and exploration fees of this property, the claims having expired.

c) Mercator, Quebec

Mining rights

On February 15, 2017, the Company staked through the MRNQ GESTIM 100 % of the Mercator property consisted of a group of 126 claims totalling 63 km² for a cash consideration of \$18,709. It is located on the edge of the Opinaca metasedimentary basin.

During the period, the Company renewed mining claims for a value of \$ 18,708.

Exploration activities

No work was done during the previous year.

During the year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$22,718.

d) Joubert, Quebec

Mining right

The Joubert property consists of a group of 183 continuous claims, 100% owned by Stelmine and totalling 94.8 km². It is located 55 km north-east of the Renard diamond mine which is accessible by Road 167, at the eastern contact of the Opinaca and La Grande subprovinces.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)

d) Joubert, Québec (suite)

Le 28 février 2017, la Société a acquis par désignation sur carte 100 % de la propriété Joubert formée de 107 titres miniers couvrant 55 km² pour une contrepartie en trésorerie de 15 887 \$.

Le 17 avril 2018, la Société a augmenté la superficie de sa propriété Joubert en procédant à l'acquisition par jalonnement, de 75 nouveaux claims miniers couvrant 39,25 km² pour une contrepartie en trésorerie de 11 136 \$.

Au cours de la période, la Société a renouvelé des titres miniers pour une valeur de 16 190 \$.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 10 709 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 53 587 \$.

e) Trieste, Québec

Droits miniers

La propriété Trieste est formée de 129 titres miniers contigus détenus à 100% par Stelmine et d'une superficie de 66,6 km². Elle est située dans le Territoire de la Baie-James à moins de 60 km au nord-ouest de la mine diamantifère Renard (Stornoway Diamonds Corp.)

Le 7 juin 2017, la Société a acquis par désignation sur carte 100 % de la propriété Trieste formée de 48 titres miniers occupant une surface de 24 km² pour une contrepartie en trésorerie de 7 127 \$.

Le 11 avril 2018, la Société a augmenté la superficie de sa propriété Trieste en procédant à l'acquisition par jalonnement, de 81 nouveaux claims miniers couvrant 42,6 km² pour une contrepartie en trésorerie de 12 027 \$.

Au cours de la période, la Société a renouvelé des titres miniers pour une valeur de 7 127 \$.

Travaux d'exploration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 5 516 \$.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

d) Joubert, Quebec (continued)

On February 28, 2017, the Company staked through the MRNQ GESTIM 100 % of the Joubert property consisted of a group of 107 claims totalling 55 km² for a cash consideration of \$15,887.

On April 17, 2018, the Company increased the size of its Joubert property by making a staking acquisition of 75 new mining claims covering 39.25 km² for a cash consideration of \$11,136.

During the period, the Company renewed mining claims for a value of \$16,190.

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$10,709.

During the year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$53,587.

e) Trieste, Québec

Mining right

The Trieste property consisted of a group of 129 continuous claims, 100% owned by Stelmine and totalling 66,6 km². It is located in the James Bay Territory, less than 60 km north-west from Stornoway Diamonds Corp.'s Renard mine.

On June 7, 2017, the Company staked through the MRNQ GESTIM 100 % of the Trieste property consisted of a group of 48 claims forming an area of 24 km² for a cash consideration of \$7,127.

On April 11, 2018, the Company increased the size of its Trieste property through the staking acquisition of 81 new mining claims covering 42.6 km² for a cash consideration of \$12,027.

During the period, the Company renewed mining claims for a value of \$ 7,127.

Exploration activities

During the previous year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$5,516.

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
 (suite)

e) Trieste, Québec (suite)

Travaux d'exploration (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a effectué des travaux d'exploration de base pour un total de 51 747 \$.

f) Opinaca, Québec

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2018, la Société a radié les droits miniers et les frais d'exploration de cette propriété, les titres miniers étant expirés.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement informatique / Computer equipment
	\$
Coût	
Solde aux 31 juillet 2019 et 2018	<u>5 122</u>
Cumul des amortissements	
Solde au 31 juillet 2018	2 074
Amortissement de l'exercice	<u>914</u>
Solde au 31 juillet 2019	<u>2 988</u>
Valeur comptable nette au 31 juillet 2019	<u>2 134</u>

	Équipement informatique / Computer equipment
	\$
Coût	
Solde aux 31 juillet 2018 et 2017	<u>5 122</u>
Cumul des amortissements	
Solde au 31 juillet 2017	769
Amortissement de l'exercice	<u>1 305</u>
Solde au 31 juillet 2018	<u>2 074</u>
Valeur comptable nette au 31 juillet 2018	<u>3 048</u>

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
 (continued)

e) Trieste, Québec (continued)

Exploration activities (continued)

During the year, the Company conducted baseline exploration activities for a total of \$51,747.

f) Opinaca, Quebec

During the year ended July 31, 2018, the Company wrote-off the mining rights and exploration fees of this property, the claims having expired.

8. FIXED ASSETS

Cost	
Balance as at July 31, 2019 and 2018	
Accumulated depreciation	
Balance as at July 31, 2018	
Depreciation expense	
Balance as at July 31, 2019	
Carrying amount as at July 31, 2019	

Cost	
Balance as at July 31, 2018 and 2017	
Accumulated depreciation	
Balance as at July 31, 2017	
Depreciation expense	
Balance as at July 31, 2018	
Carrying amount as at July 31, 2018	

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

9. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

9. TRADE AND OTHER PAYABLES

	Note	31 juillet / July 31, 2019	31 juillet / July 31, 2018	
		\$	\$	
Fournisseurs	17.1	35 263	47 240	Trade
Salaires et charges sociales		45 256	59 226	Salaries and benefits
Autres créditeurs (ci-dessous)		21 073	151 195	Other payables (below)
		<u>101 592</u>	<u>257 661</u>	
Autres créditeurs au début de l'exercice		151 195	-	Other payables, beginning of the year
Augmentation de l'exercice	11.1 (b) (d)	-	271 885	Increase of the year
Réduction suite au respect de l'engagement lié aux placements accreditifs		(130 122)	(120 690)	Reduction following the fulfillment of the commitment related to flow-through placements
Autres créditeurs à la fin de l'exercice		21 073	151 195	Other payables, end of the year

10. PROVISION

La Société ne dispose d'aucune provision au 31 juillet 2019 et 2018.

10. PROVISION

The Company has no provisions as of July 31, 2019 and 2018.

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont également admissibles à recevoir des dividendes et le remboursement du capital, et représentent un vote par action à l'assemblée de Stelmine Canada Ltée.

11. EQUITY

11.1 Share capital

Authorized

Unlimited number of shares without par value. All shares are equally eligible to receive dividends and the repayment of capital, and represent one vote each at the shareholders' meeting of Stelmine Canada Ltd.

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.1 Capital-actions (suite)

	Nombre d'actions / Number of shares
Solde des actions ordinaires au 31 juillet 2017	<u>21 926 052</u>
Placements privés ^(c)	3 730 000
Placement privé accréditif ^{(b) (d)}	3 642 593
Émission d'actions en contrepartie de l'acquisition d'une propriété ^(a)	<u>350 000</u>
Solde des actions ordinaires au 31 juillet 2018 et 2019	<u>29 648 645</u>

(a) En septembre 2017, la Société a décidé de procéder au rachat complet de la participation de 10 % de ses partenaires dans le projet Courcy. En contrepartie du rachat des intérêts de 10 %, la Société a payé la somme de 20 000 \$ et émis 350 000 actions de la Société d'une valeur de 105 000 \$. (Voir note 7.a Actifs d'exploration et d'évaluation)

(b) En décembre 2017, la Société a conclu un financement privé accréditif d'un montant total de 393 288 \$ avec une période de rétention de 4 mois et un jour et a émis 1 404 593 actions ordinaires. Un montant de 266 873 \$ a été comptabilisé au capital-actions et un montant de 126 415 \$, lié à la portion passif, a été comptabilisé dans les autres créiteurs aux états de la situation financière.

(c) En juillet 2018, la Société a conclu un financement privé d'un montant total de 746 000 \$ et a émis 3 730 000 (2 480 000 et 1 250 000) actions ordinaires et 1 865 000 (1 240 000 et 625 000) bons de souscription. Un montant de 724 284 \$ a été comptabilisé au capital-actions.

Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 0,30 \$ l'action, échéant 18 mois suivant la date de clôture du placement. Un montant de 21 716 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé aux états de la situation financière.

11. EQUITY (continued)

11.1 Share capital (continued)

Balance of ordinary shares as at July 31, 2017	<u>21 926 052</u>
Private placements ^(c)	3 730 000
Flow-through private placement ^{(b) (d)}	3 642 593
Issuance of shares on acquisition of property ^(a)	<u>350 000</u>
Balance of ordinary shares as at July 31, 2018 and 2019	<u>29 648 645</u>

(a) In September 2017, the Company decided to fully buy back the 10 % interest of its partners in the Courcy project. In exchange for the buy back of the interest of 10 % in the Courcy property, the Company has paid \$20,000 and issued 350,000 Company shares worth \$105,000. (See Note 7.a Exploration and evaluation assets)

(b) In December 2017, the Company completed a flow-through private placement for a total amount of \$393,288 with a retention period of 4 months and a day and issued 1,404,593 ordinary shares. An amount of \$266,873 was recorded to share capital and an amount of \$126,415 related to the liability component was recorded within other payables in the statements of financial position.

(c) In July 2018, the Company completed a private placement for a total amount of \$746,000 and issued 3,730,000 (2,480,000 and 1,250,000) ordinary shares and 1,865,000 (1,240,000 and 625,000) warrants. An amount of \$724,284 was recorded to share capital.

Each warrant entitles its holder to subscribe to one ordinary share at a price of \$0.30 per share, expiring 18 months from the date of issuance of the warrant. An amount of \$21,716 related to the issued warrants was recorded in the statements of financial position.

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.1 Capital-actions (suite)

(d) En juillet 2018, la Société a conclu un financement privé accreditif d'un montant total de 559 500 \$ avec une période de rétention de 4 mois et un jour et a émis 2 238 000 actions ordinaires. Un montant de 414 030 \$ a été comptabilisé au capital-actions et un montant de 145 470 \$, lié à la portion passif, a été comptabilisé dans les autres créditeurs aux états de la situation financière.

(e) Les placements privés et les placements accreditifs sont présentés déduction faite des frais d'émission d'actions totalisant 85 865 \$ au cours de l'exercice terminée le 31 juillet 2018 (aucun au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2019).

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires et se détaillent comme suit :

	31 juillet / July 31, 2019		31 juillet / July 31, 2018		
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	4 051 084	0,38	2 740 418	0,44	Balance, beginning of the year
Émis 11.1 (c)	-	-	1 865 000	0,30	Issued 11.1 (c)
Expirés	(2 186 084)	0,45	(554 334)	0,40	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 865 000</u>	0,30	<u>4 051 084</u>	0,38	Balance, end of the year

11. EQUITY (continued)

11.1 Share capital (continued)

(d) In July 2018, the Company completed a flow-through private placement for a total amount of \$559,500 with a retention period of 4 months and a day and issued 2,238,000 ordinary shares. An amount of \$414,030 was recorded to share capital and an amount of \$145,470 related to the liability component was recorded within other payables in the statements of financial position.

(e) Private placements and flow-through private placements are presented net of the value of share issuance costs of \$85,865 during the year ended July 31, 2018 (Nil for the year ended July 31, 2019).

11.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of ordinary shares and are as follows:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.2 Bons de souscription (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en circulation :

Date d'expiration	31 juillet / July 31, 2019		31 juillet / July 31, 2018		Expiry date
	Nombre / Number	Prix de levée / Exercice price \$	Nombre / Number	Prix de levée / Exercice price \$	
24 janvier 2019			400 000	0,90	January 24, 2019
25 novembre 2018			1 339 284	0,35	November 25, 2018
19 décembre 2018			446 800	0,35	December 19, 2018
29 décembre 2019	1 240 000	0,30	1 240 000	0,30	December 29, 2019
26 janvier 2020	625 000	0,30	625 000	0,30	January 26, 2020
	<u>1 865 000</u>		<u>4 051 084</u>		

La valeur des bons de souscription expirés au 31 juillet 2019 est de 300 050 \$.

La juste valeur des 1 240 000 bons de souscription de 14 042 \$ émis lors du placement privé de 496 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2018 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

	31 juillet / July 31, 2018	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,19 \$	Share price at grant date
Taux d'intérêt sans risque	1,91 %	Risk-free interest rate
Volatilité attendue	39,20 %	Expected volatility
Taux de dividende attendu	-	Expected dividend yield
Durée de vie prévue	1,5 an / year	Average expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

La juste valeur des 625 000 bons de souscription de 7 674 \$ émis lors du placement privé de 250 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2018 a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

11. EQUITY (continued)

11.2 Warrants (continued)

The following table summarizes the information relating to the warrants outstanding:

The fair value of the warrants expired as at July 31, 2019 is \$300,050.

The fair value of the 1,240,000 warrants of \$14,042 issued on a private placement of \$496,000 during the year ended July 31, 2018 was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

The fair value of the 625 000 warrants of \$7,674 issued on a private placement of \$250,000 during the year ended July 31, 2018 was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
In Canadian dollars

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.2 Bons de souscription (suite)

	31 juillet / July 31, 2018
Prix de l'action à la date d'attribution	0,185 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,04 %
Volatilité attendue	42,13 %
Taux de dividende attendu	-
Durée de vie prévue	1,5 an / year
Prix d'exercice	0,30 \$

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

12.1 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté des plans de paiements fondés sur des actions en vertu desquels les membres du conseil d'administration peuvent accorder des options d'actions ordinaires aux administrateurs, dirigeants, membres du personnel et consultants. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime correspond à 10 % des actions émises de la Société au moment de l'attribution de toute option.

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par le conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédent l'attribution, et la durée des options ne pourra excéder cinq ans.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en espèces.

Les options aux intervenants permettent à leurs titulaires de souscrire à des actions ordinaires et se détaillent comme suit :

11. EQUITY (continued)

11.2 Warrants (continued)

	31 juillet / July 31, 2018
Share price at grant date	0,185 \$
Risk-free interest rate	2,04 %
Expected volatility	42,13 %
Expected dividend yield	-
Average expected life	1,5 an / year
Exercise price	0,30 \$

12. EMPLOYEE REMUNERATION

12.1 Share-based payments

The Company has adopted shared-based compensation plans under which members of the board of directors may award options for ordinary shares to directors, officers, employees, and consultants. The maximum number of shares issuable under the plan correspond at 10 % of shares issued by the Company at the time of the grant of any options.

The exercise price of each option is determined by the board of directors and cannot be less than the market value of the ordinary shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years.

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

Outstanding intermediaries' options entitle their holders to subscribe to common shares and are as follows:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

	31 juillet / July 31, 2019	
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$
Solde au début de l'exercice	1 810 000	0,30
Attribuées	850 000	0,15
Expirées	(200 000)	0,30
Solde à la fin de l'exercice	2 460 000	0,25

Le 3 octobre 2017 et le 26 janvier 2018, la Société a attribué respectivement, 350 000 et 600 000 options d'achat d'actions à ses directeurs, dirigeants, membres du personnel et consultants en vertu de son régime incitatif d'attribution d'options, à un prix de levée de 0,30 \$ par action. Les options sont valides respectivement jusqu'au 3 octobre 2022 et 26 janvier 2023. Aussi, le 23 mai 2018, la Société a attribué 150 000 options d'achat d'actions à un consultant à un prix de levée de 0,30 \$ par action. Les options sont valides jusqu'au 23 mai 2020.

Le 12 février 2019, la Société a émis 850 000 options d'achat d'actions à ses employés, dirigeants, administrateurs et consultants au prix d'exercice de 0,15 \$ par action, dont 200 000 options d'une durée maximale de 12 mois et 650 000 d'une durée maximale de 60 mois. De plus, suite au départ d'un dirigeant, ses 50 000 options d'achat d'actions au 31 juillet 2018 sont maintenant valides jusqu'en février 2020, à titre de conseiller de la direction.

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2019 :

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

	31 juillet / July 31, 2018		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
	825 000	0,31	Balance, beginning of the year
	1 100 000	0,30	Granted
	(115 000)	0,30	Expired
	1 810 000	0,30	Balance, end of the year

On October 3, 2017 and January 26, 2018, the Company granted, respectively, 350,000 and 600,000 stock options to its directors, officers, employees and consultants under its share-based payment plan, at an exercise price of \$ 0.30 per share. The options are in effect until October 3, 2022 and January 26, 2023 respectively. Also, on May 23, 2018, the Company granted 150,000 stock options to a consultant at an exercise price of \$ 0.30 per share. The options are in effect until May 23, 2020.

On February 12, 2019, the Company granted 850,000 stock options to his employees, management, directors and consultants at an exercised price of \$0.15 per share, including 200,000 options to be exercised within the next 12 months and 650,000 within the next 60 months. In addition, following the resignation of a director, his 50,000 stock options as at July 31, 2018 are now valid until February 2020, as an advisor to the management.

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding as at July 31, 2019:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

Prix d'exercice / Exercise price	Nombre / Number	Options en circulation / Outstanding options		Options pouvant être exercées / Exercisable options	
		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
\$		\$	Années / Years		\$
0,30	1 610 000	0,30	2,70	1 610 000	0,30
0,15	850 000	0,15	3,60	850 000	0,15

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2018 :

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

Prix d'exercice / Exercise price	Nombre / Number	Options en circulation / Outstanding options		Options pouvant être exercées / Exercisable options	
		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
\$		\$	Années / Years		\$
0,30	1 610 000	0,30	2,70	1 610 000	0,30
0,15	850 000	0,15	3,60	850 000	0,15

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding as at July 31, 2018:

Prix d'exercice / Exercise price	Nombre / Number	Options en circulation / Outstanding options		Options pouvant être exercées / Exercisable options	
		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
\$		\$	Années / Years		\$
0,30	1 810 000	0,30	3,42	1 810 000	0,30

La juste valeur des 350 000 options attribuées au cours de la période terminée le 31 juillet 2018 est de 0,187 \$ par option pour 290 000 options et 0,091 \$ par option pour 60 000 options.

La juste valeur de 54 262 \$ des 290 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of the 350,000 options granted for the period ended July 31, 2018 is \$0.187 per option for 290,000 options and \$0.091 per option for 60,000 options.

The fair value of \$54,262 of 290,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

31 juillet /
 July 31,
 2018

Prix de l'action à la date d'attribution	0,30 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	76,39%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,72%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	5 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

La juste valeur de 5 451 \$ des 60 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

31 juillet /
 July 31,
 2018

Prix de l'action à la date d'attribution	0,30 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	76,39%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,52%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	1 an / year	Expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

The fair value of \$5,451 of 60,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

La juste valeur des 600 000 options attribuées au cours de la période terminée le 31 juillet 2018 est de 0,227 \$ par option.

The fair value of the 600,000 options granted for the period ended July 31, 2018 is of \$0.227 per option.

La juste valeur de 136 407 \$ des 600 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of \$136,407 of 600,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

31 juillet /
 July 31,
 2018

Prix de l'action à la date d'attribution	0,30 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	101,84%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	2,02%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	5 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur des 150 000 options attribuées au cours de la période terminée le 31 juillet 2018 est de 0,029 \$ par option.

La juste valeur de 4 311 \$ des 150 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

	31 juillet / July 31, 2018
Prix de l'action à la date d'attribution	0,30 \$
Volatilité attendue	47,35%
Taux d'intérêt sans risque	2,00%
Durée de vie prévue	2 ans / years
Prix d'exercice	0,30 \$

La juste valeur des 850 000 options attribuées au cours de la période terminée le 31 juillet 2019 est de 0,084 \$ par option pour 650 000 options et 0,035 \$ par option pour 200 000 options.

La juste valeur de 54 600 \$ des 650 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

	31 juillet / July 31, 2019
Prix de l'action à la date d'attribution	0,14 \$
Volatilité attendue	75.00%
Taux d'intérêt sans risque	1.82%
Durée de vie prévue	5 ans / years
Prix d'exercice	0,15 \$

La juste valeur de 7 000 \$ des 200 000 options a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

The fair value of the 150,000 options granted for the period ended July 31, 2018 is of \$0.029 per option.

The fair value of \$4,311 of 150,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

	31 juillet / July 31, 2018	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,30 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	47,35%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	2,00%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	2 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,30 \$	Exercise price

The fair value of the 850,000 options granted for the period ended July 31, 2019 is of \$0.084 per option for 650,000 options and \$0.035 per option for 200,000 options.

The fair value of \$54,600 of 650,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

	31 juillet / July 31, 2019	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,14 \$	Share price at grant date
Volatilité attendue	75.00%	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1.82%	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	5 ans / years	Expected life
Prix d'exercice	0,15 \$	Exercise price

The fair value of \$7,000 of 200,000 options was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

	31 juillet / July 31, 2019
Prix de l'action à la date d'attribution	0,14 \$
Volatilité attendue	68,00%
Taux d'intérêt sans risque	1,79%
Durée de vie prévue	1 an / year
Prix d'exercice	0,15 \$

La juste valeur de 450 \$ des 50 000 options prolongées au cours de la période terminée le 31 juillet 2019, suite au départ d'un dirigeant, a été estimée selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

	31 juillet / July 31, 2019	
Share price at grant date	0,14 \$	Prix de l'action à la date d'attribution
Expected volatility	68,00%	Volatilité attendue
Risk-free interest rate	1,79%	Taux d'intérêt sans risque
Expected life	1 an / year	Durée de vie prévue
Exercise price	0,15 \$	Prix d'exercice

The fair value of \$450 of the 50,000 options extended for the period ended July 31, 2019, following the resignation of a director, was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

	31 juillet / July 31, 2019
Prix de l'action à la date d'attribution	0,14 \$
Volatilité attendue	68,00%
Taux d'intérêt sans risque	1,79%
Durée de vie prévue	1 an / year
Prix d'exercice	0,30 \$

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options attribuées. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie de l'option attribuée.

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019, un montant de 62 050 \$ (202 181 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2018) a été comptabilisé en tant que paiements fondés sur des actions en résultat et 62 050 \$ a été crédité au surplus d'apport (200 431 \$, soit 202 181 \$ moins 1 750 \$ imputé aux frais payés d'avance), a été crédité au surplus d'apport, pour l'exercice terminé le 31 juillet 2018).

	31 juillet / July 31, 2019	
Share price at grant date	0,14 \$	Prix de l'action à la date d'attribution
Expected volatility	68,00%	Volatilité attendue
Risk-free interest rate	1,79%	Taux d'intérêt sans risque
Expected life	1 an / year	Durée de vie prévue
Exercise price	0,30 \$	Prix d'exercice

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the options granted. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the option granted.

For the year ended July 31, 2019, an amount of \$62,050 (\$202,181 for the year ended July 31, 2018) has been accounted for as share-based payments in profit or loss and \$62,050 was credited to contributed surplus (\$200,431, either a \$202,181 reduced by \$1,750 accounted as prepaid expenses), was credited to contributed surplus for the year ended July 31, 2018).

13. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actions et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

13. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

Financial instruments measured at fair value

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the statements of financial position in accordance with the fair value hierarchy. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of the financial assets and liabilities. The fair value hierarchy has the following levels:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly;
- Level 3: inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data.

The level within which the financial asset or liability is classified is determined based on the lowest level of significant input to the fair value measurement.

Financial instruments measured at amortized cost for which the fair value is disclosed

The carrying value of cash and cash equivalents and trade and other payables is considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

14. PERTE NETTE PAR ACTION

En calculant la perte nette de base par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 11 et 12.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement à la perte nette n'a été nécessaire aux 31 juillet 2019 et 2018.

	31 juillet / July 31, 2019	31 juillet / July 31, 2018	
	\$	\$	
Perte nette de l'exercice	(391 676)	(519 922)	Net loss for the year
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 648 645	23 320 789	Weighted average number of ordinary shares
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,01)	(0,02)	Basic and diluted net loss per ordinary share

Les transactions portant sur des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'approbation de ces états financiers sont présentées à la note 21 Événements postérieurs.

14. NET LOSS PER SHARE

In calculating the net loss per share, potentially dilutive ordinary shares, such as share options and warrants, have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share and would thus have an antidilutive effect. Details on outstanding share options and warrants that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Notes 11 and 12.

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e. no adjustment to the net loss was necessary as at July 31, 2019 and 2018.

Transactions involving common shares between the reporting date and the date of approbation of these financial statements are presented in Note 21 Subsequent events.

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts sur le résultat et impôt différé sont composés d'impôt différé lié au renversement des autres crédateurs de 130 122 \$ (renversement de la provision de 4 716 \$ et renversement des autres crédateurs de 120 690 \$ totalisant 125 406 \$ en 2018), suite au respect des obligations liées au financement accréditif.

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'impôt combiné au fédéral et provincial de 26,7 % (26,8 % au 31 juillet 2018) au résultat avant impôts sur le revenu en raison des éléments suivants :

	31 juillet / July 31, 2019	31 juillet / July 31, 2018	
	\$	\$	
Résultat net avant impôts	(521 798)	(645 328)	Loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	(139 320)	(172 948)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (diminution) des impôts résultant de :			Increase (decrease) in income taxes resulting from:
Crédit d'impôt relatif aux ressources	26 111	23 835	Tax credit relating to resources
Paiements fondés sur des actions	16 568	54 184	Share-based payments
Radiation de propriétés minières	11 985	4 366	Write-off of mining assets properties
Frais d'émission d'actions déductibles	(11 175)	(11 217)	Deductible issuance cost of shares
Dépenses non déductibles	1 548	1 724	Non-deductible expenses
Avantages fiscaux non constatés	94 283	100 056	Unrecognized tax benefits
	-	-	

Au 31 juillet 2019, les différences temporelles déductibles pour lesquelles la Société n'a pas reconnu d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial	
	\$	\$	
Actifs miniers	33 254	25 495	Mining assets
Frais d'émission d'actions	12 977	9 949	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	594 360	450 315	Non-capital losses
	640 591	485 759	

15. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

Current and deferred income taxes are comprised of deferred taxes related to the reversal of the other payables of \$130,122 (reversal of the provision of \$4,716 and reversal of other payables of \$120,690 totaling \$125,406 in 2018) due to compliance with obligations related to flow-through financing.

The income tax expense (recovery) attributable to income and loss differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.7% (26.8% as at July 31, 2018) to income and loss before income taxes as a result of the following:

As at July 31, 2019, deductible timing differences for which the Company has not recognized deferred tax assets are as follows:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ (suite)

Au 31 juillet 2018, les différences temporelles déductibles pour lesquelles la Société n'a pas reconnu d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial	
	\$	\$	
Actifs miniers	91 193	69 914	Mining assets
Frais d'émission d'actions	19 255	14 762	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	541 264	410 071	Non-capital losses
	<u>651 712</u>	<u>494 747</u>	

La capacité de la Société à réaliser des avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des opérations. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif.

Par conséquent, certains actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés. Ces actifs d'impôt différé non reconnus totalisent 1 126 350 \$ (1 146 459 \$ en 2018).

Au 31 juillet 2019, la Société dispose de pertes fiscales autres qu'en capital, qui sont disponibles pour réduire les impôts dans les années à venir et expirent comme suit :

	Fédéral / Federal	Provincial / Provincial
	\$	\$
2039 -	353 976	349 947
2038 -	304 041	458 475
2037 -	303 216	140 261
2036 -	147 582	145 812
2035 -	184 991	183 769
2034 -	122 055	119 992
2033 -	235 432	229 608
2032 -	499 811	496 328
2031 -	559 156	549 817
2030 -	415 111	410 364
2029 -	373 700	369 326
2028 -	453 329	452 086
2027 -	10 000	10 000
	<u>3 962 400</u>	<u>3 915 785</u>

15. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

As at July 31, 2018, deductible timing differences for which the Company has not recognized deferred tax assets are as follows:

The ability of the Company to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of the operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered.

Accordingly, some deferred tax assets have not been recognized. These deferred tax assets not recognized amount to \$1,126,350 (\$1,146,459 in 2018).

As at July 31, 2019, the Company has non-capital tax losses, which are available to reduce income taxes in future years and expire as follows:

Stelmine Canada Ltée
Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2019 et 2018
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Notes to Financial Statements

As at July 31, 2019 and 2018
 In Canadian dollars

16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement sont détaillées comme suit :

	31 juillet / July 31, 2019	31 juillet / July 31, 2018	
	\$	\$	
Trésorerie affectée à l'exploration	496 261	(577 311)	Cash reserved for exploration
Autre débiteur	-	9 677	Other receivable
Crédits d'impôts à recevoir	158 899	-	Tax credits receivable
Taxes de vente à recevoir	32 372	2 498	Sales taxes
Frais payés d'avance	28 351	(28 514)	Prepaid expenses
Fournisseurs et autres créditeurs	(25 947)	(35 138)	Trade and other payables
	<u>689 936</u>	<u>(628 788)</u>	

16. ADDITIONAL INFORMATION - CASH FLOWS

The net changes in non-cash working capital items are detailed as follows:

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Items not affecting cash:

	31 juillet / July 31, 2019	31 juillet / July 31, 2018	
	\$	\$	
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	300 050	63 194	Value assigned to the expired warrants
Paiements fondés sur des actions provenant des frais payés d'avance	-	1 750	Share-based payments from prepaid expenses
Autres créditeurs liés à l'émission d'actions accréditives	-	271 885	Other payables related to the flow-through shares issued
Valeur attribuée aux bons de souscription émis lors des placements privés	-	21 716	Value assigned to warrants issued during private placements
Paiements fondés sur des actions	62 050	200 431	Share-based payments
Réduction de la provision à la charge d'impôt différé	-	4 716	Reduction of the provision on deferred tax expenses
Acquisition de droits miniers par l'émission d'actions	-	105 000	Acquisition of mining rights in consideration of equity

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent une société contrôlée par un dirigeant de la Société, les principaux dirigeants, comme il est expliqué ci-dessous, ainsi que les membres de leur famille proche.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie à l'exception des paiements fondés sur des actions.

17.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration. Les transactions avec les principaux dirigeants comprennent les charges suivantes :

	31 juillet / July 31, 2019
	\$
Travaux d'exploration	115 225
Frais généraux d'administration	145 951
Paiements fondés sur des actions	50 400

Un montant à payer de 15 292 \$ à des sociétés liées à des dirigeants est inclut dans les fournisseurs.

18. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité à poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition, d'exploration et d'évaluation de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration tel que stipulé à la note 20. Les variations du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

17. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company's related parties include a company controlled by an officer of the Company, key management, and close members of their family as described below.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash except for share-based payments.

17.1 Transactions with key management personnel

Company's key management personnel are members of the board of directors. The transactions with key management personnel include the following expenses:

	31 juillet / July 31, 2018	
	\$	
	177 732	Exploration activities
	165 355	General administrative expenses
	167 772	Share-based payments

An amount of \$15,292 payable to companies related to directors is included in Trade.

18. CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The Company's capital management objective is to preserve its ability to continue its operations and its program of acquisition, exploration and evaluation of mineral properties. The Company manages its capital structure and makes adjustments based on economical conditions and risk characteristics of the underlying assets. To maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares, acquire or sell mining properties to improve flexibility and financial performance.

The Company is not subject to external capital requirements unless the Company closes a flow-through placement for which funds must be dedicated to exploration expenditures, as stated in Note 20. Changes in capital are shown in the statements of changes in equity.

19. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

19.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

La Société ne dispose d'aucun crédit.

19.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

La Société s'attend à pouvoir respecter ses obligations grâce à ses flux de trésorerie liés aux financements et aux produits provenant de l'arrivée à échéance de ses actifs financiers.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	31 juillet / July 31, 2019 Moins d'un an / Less than one year	31 juillet / July 31, 2018 Moins d'un an / Less than one year	
	\$	\$	
Fournisseurs	35 263	47 240	Trade

19. FINANCIAL INSTRUMENTS RISKS

The Company is exposed to various risks in relation with financial instruments. The main types of risks to which the Company is exposed are credit risk and liquidity risk.

The most significant financial risks to which the Company is exposed are described below.

19.1 Credit risk

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation.

The Company has no credit.

19.2 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

The Company expects being able to meet its obligations from its cash flows related with financings and its proceeds from its matured financial assets.

The following table presents contractual maturities (including interest payments, where applicable) of the Company's liabilities:

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives, et selon les règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est engagée pour réaliser des travaux d'exploration minière. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Les règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration et d'évaluation qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

La Société va respecter ces échéanciers.

Au cours des exercices de présentation de l'information financière terminés le 31 juillet 2018 et 2019, la Société a reçu :

- un montant de 393 288 \$ à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales le 31 décembre 2017, au profit des investisseurs;
- un montant de 559 500 \$ à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales le 31 décembre 2018, au profit des investisseurs.

Au 31 octobre 2018, la Société a dépensé en travaux d'exploration 393 288 \$ lui permettant de respecter ses obligations de transfert de déductions fiscales à ses actionnaires.

Également, au cours de l'exercice, une somme de 478 450 \$ sur 559 500 \$ a été dépensée en travaux d'exploration. Le montant du financement accréditif non dépensé de 81 050 \$ devra être dépensé avant le 31 décembre 2019.

Dans le cadre de l'acquisition des titres miniers dans la propriété Courcy (note 7.a), la Société s'est engagée à payer une royauté nette de fonderie (NSR) de 0,25 % ainsi qu'un bonus de découverte de 0,50 \$ par once d'or pour des réserves supérieures à 5 000 000 d'onces (voir note 7.a).

20. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares, and according to tax rules regarding this type of financing, the Company is required to conduct mining exploration work. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusal of some expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for the investors.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration and evaluation activities, which must be performed at no later than the earlier of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration activities.

The Company will respect these timelines.

During the financial reporting years ended July 31, 2018 and 2019, the Company received:

- \$ 393,288 from a flow-through placement for which it renounced tax deductions on December 31, 2017, to the benefit of investors and;
- \$ 559,500 from a flow-through investment for which it renounced tax deductions on December 31, 2018, for the benefit of investors.

As of October 31, 2018, the Company spent \$393,288 on exploration activities to meet its obligations to transfer tax deductions to its shareholders.

Also, during the financial reporting, an amount of \$478,450 of \$559,500 has been spent on exploration work. The amount of outstanding unspent funding of \$81,050 must be spent by December 31, 2019.

In connection with the acquisition of the claims on the Courcy property (note 7.a), the Company has committed to pay a net smelter royalty (NSR) of 0.25% and a discovery bonus of \$0.50 per ounce of gold for reserves greater than 5,000,000 ounces (See Note 7.a).

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

En juin 2018, la société a conclu une entente de location de 60 mois pour le paiement d'un loyer mensuel de 1 467 \$ indexé annuellement. L'engagement total restant, à l'exclusion des coûts de fonctionnement est de 71 000 \$ (18 012 \$ en 2020, 18 372 \$ en 2021, 18 740 \$ pour 2022 et 15 876 \$ pour l'exercice 2023).

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 1er août 2019, la Société a annoncé qu'elle a complété un placement stratégique privé sans intermédiaire. Un total de 1 142 499 actions de la société ont été émises dans le cadre du placement, pour un montant total de 203 500 \$. Trois initiés ont participé à ce placement pour un montant de 26 000 \$.

Le placement a consisté en l'émission de :

- 499 999 unités (les « unités ») à un prix de 0,15 \$ par unité, pour un placement de 75 000 \$. Chaque unité est composée d'une (1) action et d'un demi (1/2) bon de souscription, chaque bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire à une (1) action à un prix de 0,20 \$ l'action durant une période de 18 mois; et
- 642 500 actions accréditatives à un prix de 0,20 \$ par action, pour un placement de 128 500 \$.

Le 29 octobre 2019, la Société a annoncé qu'elle a complété un placement privé. Un total de 6 532 902 actions de la Société ont été émises dans le cadre du placement, pour un montant total de 907 380 \$. Deux initiés ont participé à ce placement pour un montant de 3 000 \$. Dans le cadre de ce placement, la Société a payé des frais de commission de 24 550 \$.

Le placement a consisté en l'émission de :

- 4 596 152 unités (les « unités ») à un prix de 0,13 \$ par unité, pour un placement de 597 500 \$. Chaque unité est composée d'une (1) action et d'un demi (1/2) bon de souscription, chaque bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire à une (1) action à un prix de 0,20 \$ l'action durant une période de 24 mois; et
- 1 936 750 actions accréditatives à un prix de 0,16 \$ par action, pour un placement de 309 880 \$.

20. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS (continued)

In June 2018, the Company entered into a 60-month lease agreement involving a monthly rent of \$1,467, indexed annually. The total rent commitment, excluding operating costs, is \$71,000 (\$18,012 in 2020, \$18,372 in 2021, \$18,740 in 2022 and \$15,876 for the 2023 period).

21. SUBSEQUENT EVENTS

On August 1st, 2019, the Company announced that it has completed a non-brokered private placement. A total of 1,142,499 common shares of the Company were issued in this placement, for total proceeds of \$203,500. Three insiders of the Company participated in the placement for proceeds of \$26,000.

The Placement consisted of the issuance of:

- 499,999 units (the "Units") at a price of \$0,15 per unit, for gross proceeds of \$75,000. Each Unit is composed of one (1) common share and one half (1/2) warrant, each warrant entitling its holder to subscribe to one (1) share at a price of \$0,20 per share during an 18-month period; and
- 642,500 flow-through shares at a price of \$0,20 per share for gross proceeds of \$128,500.

On October 29, 2019, the Company announced that it has completed a private placement. A total of 6,532,902 common shares of the Company were issued in this placement, for total proceeds of \$907,380. Two insiders of the Company participated in the placement for proceeds of \$3,000. In connection with this Placement, the Company paid a Finder's fees of \$24 550.

The Placement consisted of the issuance of:

- 4 596 152 units (the "Units") at a price of \$0,13 per unit, for gross proceeds of \$597,500. Each Unit is composed of one (1) common share and one half (1/2) warrant, each warrant entitling its holder to subscribe to one (1) share at a price of \$0,20 per share during a 24-month period; and
- 1 936 750 flow-through shares at a price of \$0,16 per share for gross proceeds of \$309,880.